

REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT

De la MOSELLE

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
10	10	9

EXTRAIT DU REGISTRE**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL****DE LA COMMUNE DE RAVILLE**

L'an deux mil vingt-quatre, le 10 avril à vingt heures le Conseil Municipal de Raville s'est réuni en mairie, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Michel URBAN, Maire.

Date de la convocation

03/04/2024

Présents : BECKER Cyrille - BECKER Mélanie - BENOIT Pierre - BERGER Delphine - DUCLERMORTIER Denis - ERHARD André - URBAN Michel - ZIPPEL Florianne – TROSZCZYNSKI Céline

Absent excusé : GOBILLOT Matthieu

Nombre de Procuration : GOBILLOT Matthieu à Pierre BENOIT

DCM 0014/2024 : Approbation du Comptes de Gestion – Regroupement scolaire

Le Conseil Municipal, considérant que les opérations sont régulières, déclare que le compte de gestion pour l'année 2023, dressé par le Receveur Municipal, Monsieur Marc Villibord, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré par 10 voix pour approuve le compte de gestion 2023 du regroupement scolaire.

Fait à RAVILLE, le 10/04/2024

conforme au registre

« Certifiée exécutoire »

Le Maire,
Michel URBAN




Le secrétaire de séance
Cyrille BECKER

